

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SEPIOLITE ABSORNET S PLUS

REF : 20K SE 04X30

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom Commercial	SEPIOLITE ABSORNET S PLUS - S SUPER
Nom du Produit	Sépiolite CAS # : 63800-37-3
Nom Chimique	Silicate hydraté de magnésium
Distributeur	Ets COMPAS – 74, rue Vernouillet – BP 12 – 51871 REIMS CEDEX 3
Usage du matériel	Absorbants de sols

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom	EINECS #	CAS #	Numéro CE Annexe I	% Poids	Symboles	Phrases R
1) Sépiolite	264-465-3	63800-37-3	N/C	> 95		
2) Quartz total (silice cristalline totale)	238-878-3	14808-60-7	N/C	< 5		

Libre d'amiante

N/C : Non Classé

La Sépiolite et la Silice cristalline ne sont pas liées comme étant des substances dangereuses dans l'Annexe

I de la Directive 67/548/EEC

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification	Selon la Directive 1999/45/CE, cette préparation n'est pas considérée comme dangereuse
Effets potentiellement adverses sur la santé	Comme cela a été démontré par des études épidémiologiques in vitro et in vivo, la Sépiolite produite n'a pas d'effets cancérogènes. Ces produits peuvent générer de la poussière lors de la manipulation et l'utilisation. Comme tout minéral naturel, la Sépiolite peut contenir du quartz (silice cristalline). La surexposition à la poussière de silice cristalline peut entraîner la silicose. Ces produits, en raison de leur grosse taille de particules, présentent une fraction respirable très faible et la teneur en silice cristalline respirable est négligeable.
Organes affectés	Yeux et peau (risque d'irritation). Système pulmonaire (risque chronique d'irritation)
Mesures de protection	En cas d'exposition à un fort taux de poussière dans l'air, il est recommandé d'utiliser des lunettes de sécurité et masque anti-poussière homologué. Utiliser dans des endroits bien ventilés. Eviter de respirer la poussière et éviter le contact avec les yeux.

74 Rue Vernouillet – BP12- 51871 REIMS CEDEX 3

☎ : 03.26.85.20.84 – 📠 : 03.26.85.66.40- Email : info@compas-alain.fr

Société Anonyme au capital de 150000 €
RCS Reims B 331 395 814 – SIRET 331 395 814 00022

4. PREMIERS SECOURS

Assistance médicale d'urgence	Une assistance médicale d'urgence n'est généralement pas requise.
Moyens spéciaux	Non requis
PREMIERS SECOURS	
Contact avec les yeux	Laver à l'eau courante. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Laver à l'eau.
Contact avec la peau	Se rendre à une zone ventilée si l'on respire une grande quantité de poussière et en cas d'irritation mécanique ou malaise consulter un médecin si l'irritation persiste.
Inhalation	Traitement symptomatique et assistance médicale en cas de malaise prolongé.
Ingestion	
SYMPTOMES-EFFETS	Peut entraîner une irritation mécanique.
Contact avec les yeux	Dans les conditions normales, aucun effet adverse n'est attendu. Irritation mécanique
Contact avec la peau	Dans les conditions normales, aucun effet adverse n'est attendu
Inhalation	
Ingestion	

5. MESURES DE LUTTE CONTE L'INCENDIE

Avertissements Généraux	Non inflammable, non explosif.
Moyens d'extinction	<i>Adaptés</i> = tous les moyens d'extinction peuvent être utilisés <i>Non adaptés</i> = aucun
Produits de combustion	Non applicable
Equipements de protection pompiers	Pas de mesures spéciales
Risques spéciaux	Aucun connu

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DIPERSION ACCIDENTELLE

Précautions Personnelles	Eviter la formation de poussières. Eviter de respirer la poussière et éviter le contact avec les yeux. Utiliser des lunettes de sécurité et masque anti-poussières homologués en cas de forte présence de poussière dans l'air.
Précautions pour la protection environnementale	Ces produits proviennent d'une argile naturelle et ne requièrent pas de précautions spéciales.
Méthodes de nettoyage	<i>Sols</i> = ramasser ou aspirer le produit tombé sur le sol. Au besoin, humidifier pour minimiser la génération de poussières. <i>Eau</i> = nettoyer tout déversement.
Elimination	Déposer dans un récipient fermé avant évacuation. Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions dans la manipulation et le stockage

Maintenir l'endroit propre pour empêcher la présence de poussières dans l'air. Ne pas inhaler la poussière. Eviter le contact avec les yeux.

MANIPULATION

Mesures techniques

Aucune mesure spéciale n'est requise.

Contrôles d'explosion ou feu

Aucun contrôle spécial n'est requis.

Conseils de Maniement sûr

Manipuler selon les pratiques adaptées à l'hygiène industrielle.

Produits incompatibles

Aucun connu

STOCKAGE

Stocker dans un endroit sec.

Conditions de stockage appropriées

Aucun connu

Produits incompatibles

Aucun matériau spécial n'est requis.

Matériau approprié pour le conditionnement

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Respecter les prévisions réglementaires relatives à la poussière (inhalable et respirable). Ces produits n'ont pas valeur limite d'exposition professionnelle (OEL). Le quartz, impureté naturelle dans la composition de ces produits, n'a pas d'OEL communautaire mais peut être réglementé comme suit dans certains états membres :

Valeurs limites d'exposition professionnelle (pour la Silice cristalline respirable) (mg/m³), (Janvier 2006)

<i>Autriche</i>	: 0.15	(Maximale Arbeitsplatz Konzentration)
<i>Belgique</i>	: 0.1	
<i>Danemark</i>	: 0.1	
<i>Finlande</i>	: 0.2	
<i>France</i>	: 0.1	(Valeur limite de Moyenne d'Exposition)
<i>Allemagne</i>	: 0.15	Depuis 2005, il n'y a pas de valeur limite d'exposition pour la silice cristalline mais un système visant à protéger la santé des travailleurs.
<i>Grèce</i>	: 0.1	(Législation sur les activités minières)
<i>Irlande</i>	: 0.05	(2002 Code of Practice for the Safety, Health & Welfare at Work)
<i>Italie</i>	: 0.05	
<i>Luxembourg</i>	: 0.15	(Grenzwert nach TRGS 900)
<i>Pays-Bas</i>	: 0.075	(Maximaal Aanvarde Concentratie)
<i>Norvège</i>	: 0.1	(Administrative Nomer (8hTWA) for Forurensing I Arbeldsmiljøet)
<i>Portugal</i>	: 0.1	

<i>Espagne</i>	: 0.1	(Valores limite, INSHT)
<i>Suède</i>	: 0.1	(Yrkeshygieniska Gränsvärden)
<i>Suisse</i>	: 0.15	(Valeur limite de Moyenne d'Exposition)
<i>Royaume-Uni</i>	: 0.3	(Workplace Exposure Limit, HSE)

Contrôles d'exposition	Ventilation générale. Des systèmes de ventilation forcée sont recommandés pour maintenir les niveaux de poussière présente dans l'air dans les limites permises.
Protection personnelle	<i>Respiratoire</i> = Si les niveaux de poussières dans l'air dépassent les valeurs limites d'exposition, utiliser un masque respiratoire. <i>Mains</i> = Il n'est pas nécessaire de mettre des gants dans des conditions normales mais c'est recommandé. <i>Peau</i> = Aucune protection cutanée spéciale n'est requise dans des conditions normales. Laver la peau s'il se produit une irritation mécanique. <i>Yeux</i> = Utiliser des lunettes de sécurité avec protection latérale en cas de manipulation de grandes quantités de produit qui peuvent générer de la poussière.
Hygiène industrielle	Laver les mains et autres zones exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire, de fumer ou à la fin de la journée de travail. Maintenir la zone de travail aussi propre et ordonnée que possible.
Contrôles d'exposition environ- nementale	Ne pas permettre que le produit atteigne des eaux usées et des aquifères.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Granulés ou poudre crème clair
Odeur	Inodore
pH (10% dans l'eau)	8,5 ± 0,5
Point d'ébullition	Non applicable
Point d'inflammation	Non applicable
Inflammabilité	Non applicable
Propriétés explosives	Aucune
Propriétés comburantes	Aucune
Pression de vapeur	Non applicable
Densité relative	2,1 (eau=1)
Solubilité	Insoluble dans l'eau – Insoluble dans les graisses
Coef. de partition	Non applicable
Viscosité	Non applicable
Densité de la vapeur	Non applicable
Vitesse d'évaporation	Non applicable
Point de fusion/sublimation	1 550° C / Non applicable
Température auto-ignition	Non applicable

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	Ces produits sont stables dans des conditions normales.
Réactions dangereuses	Aucune connue
Conditions à éviter	Aucune connue
Matériaux à éviter (incompatibilité)	Aucun connu
Décomposition dangereuse	Aucune connue

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition	Inhalation - Ingestion
EFFETS AIGUS DE SUREXPOSITION	
Contact avec les yeux	L'exposition à des ambiances de poussière peut causer une irritation. On peut observer une légère irritation par contact avec le produit.
Contact avec la peau	Aucun effet adverse n'est connu.
Sensibilisation	Aucun effet adverse n'est connu
Ingestion	L'inhalation de grandes quantités de poussière peut provoquer une légère irritation
Inhalation	Aucune
Notes complémentaires	

EFFETS CHRONIQUES DE SUREXPOSITION

Effets Principaux	Comme cela a été démontré par des études épidémiologiques in vitro et in vivo, la Sépiolite produite n'a pas d'effets carcinogènes. La Sépiolite est classée par l'IARC en classe 3 (« Ne peut être classé comme carcinogène pour les humains »). Comme tout minéral naturel, la sépiolite peut contenir du quartz (silice cristalline). En 1997, l'IARC a conclu que la fraction respirable de silice inhalée pouvait entraîner des cancers du poumon chez l'homme. Il a été notifié que toutes les expositions naturelles et tous les types de silice cristalline ne pouvaient être incriminés (IARC Monographs, Vol 68). En Juin 2003, le Comité Scientifique de l'UE sur la Limite d'Exposition Professionnel (SCOEL) a conclu que le principal effet de l'inhalation de poussières de silice cristalline respirable était la silicose. « Il y a assez d'information pour conclure que le risque relatif de cancer du poumon est accru chez les personnes atteintes de silicose. Ainsi, prévenir l'apparition de la silicose réduira aussi le risque de cancer du poumon ». (SCOEL SUM Doc 94-final, July 2003). Pas d'effets mutagènes, pas d'effets tératogènes, pas de toxicité retardé connus.
Autres effets	Il est évident qu'un risque accru de cancer serait limité aux personnes souffrant déjà de silicose. Selon les informations disponibles à ce jour, la protection des travailleurs contre la silicose peut être efficacement assurée par le respect des limites d'exposition professionnelle légales existantes.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité	Pas d'effets particuliers connus.
Mobilité	Pas de données disponibles
Persistance et biodégradabilité	Pas de données disponibles
Potentiel de bioaccumulation	Pas de données disponibles
Autres effets nocifs	Aucun connu

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes d'élimination	Eliminer de manière sûre conformément aux réglementations locales/nationales. Dans le cas d'absorption de produits dangereux, il est recommandé de retirer le produit de l'endroit d'application et de l'éliminer de manière sûre et conforme aux réglementations.
Paquets pollués	Eliminer de manière sûre conformément aux réglementations locales/nationales

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom propre du transport	No réglementé
Classification en transport	<i>ADR</i> : Non classé <i>IMDG</i> : Non classé <i>ICAO/IATA</i> : No classé <i>RID</i> : Non classé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Nom Commercial	SEPIOLITE ABSONET S PLUS - S SUPER
Etiquette C.E.E	
Symboles	Aucun
Contient	Aucune note spéciale
Phrases R	Aucune
Phrases S	Aucune
Numéro Annexe I	Non applicable
Numéro(s) CEE	Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte Phrases R	Aucune
Numéro de révision	#3
Date de révision	Avril 2006
Motif de la révision	Mise à jour des informations

DENEGATIONS DES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES

En dépit de toute l'attention avec laquelle le présent document a été rédigé, nous n'offrons pas de garantie et ne faisons pas de déclaration quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations qui y figurent. Nous déclinons toute responsabilité de l'adéquation de ces informations aux intentions de l'utilisateur et des conséquences de leur utilisation. Il appartient à chaque individu de déterminer l'adaptation des informations à son intention spécifique.